



## PNUD-PNUE INITIATIVE PAUVRETÉ-ENVIRONNEMENT (IPE) BURKINA FASO

L'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire initiée sur la demande du Secrétaire Général des Nations Unies en 2000 affirme que «la dégradation des services environnementaux affecte de manière importante les populations les plus pauvres et constitue parfois la principale cause de pauvreté» (Evaluation des écosystèmes pour le millénaire (2005: 13), Rapport de synthèse). Au vu de l'importance des liens entre pauvreté et environnement et du rôle critique de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles pour atteindre les OMDs, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) se sont associés en vue d'accompagner les pays en développement dans leur lutte contre la pauvreté et pour le développement durable à travers une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Ce programme conjoint est en cours de développement au Burkina Faso et est mis en œuvre sous les modalités d'exécution nationale (NEX).

### Importance du secteur de l'Environnement et des Ressources Naturelles pour le Burkina Faso

Malgré l'introduction du CSLP au Burkina depuis l'an 2000, la pauvreté demeure encore de taille. En dépit d'une croissance économique en progression tendancielle avec une moyenne annuelle de 5,8% entre 2003 et 2010, le pays risque fort de ne pas atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté à l'horizon 2015. La pauvreté au Burkina est avant tout rurale où elle concerne 52,9% de la population contre 19,6% de la population en milieu urbain. L'économie du pays repose essentiellement sur les secteurs qui impactent fortement l'environnement (agriculture, élevage, sylviculture, pêche et chasse) et qui contribuent à 31,5% du PIB d'où la nécessité de tenir compte des liens pauvreté- environnement au Burkina Faso. Pour répondre aux défis posés par le développement et la nécessité de prise en compte des liens P-E au Burkina, le gouvernement a révisé la première version du CSLP en vue de mieux intégrer les thématiques transversales tels que le genre, le VIH-SIDA et l'environnement. La mise en œuvre du CSLP II 2004- 2006 a été prolongée jusqu'en 2010. Ce document est en cours de révision en vue d'être substitué par la Stratégie de Croissance Accélérée et du Développement Durable (SCADD) pour la période 2011-2015.

Au regard des difficultés que rencontre le Gouvernement en terme de suivi - évaluation des actions environnementales dans le CSLP et du suivi - évaluation de l'OMD 7, le Burkina a exprimé son intérêt à développer l'initiative pauvreté-environnement et impulser la croissance économique à travers une meilleure intégration de l'environnement dans les documents de politiques tels que la SCADD et les stratégies sectorielles. La phase préparatoire de l'IPE-Burkina a été lancée en Juillet 2008 et a permis d'élaborer un document de projet signé en Aout 2010.

La mise en œuvre de ce projet permettra une prise en compte réelle des liens entre pauvreté et environnement. Ceci devrait aider à freiner la dégradation des ressources naturelles qui accentue la paupérisation des couches les plus vulnérables qui dépendent des services des écosystèmes pour leur bien être. Au niveau rural, cette dégradation qui se caractérise par une dégradation persistante des ressources naturelles (forêts, terres, biodiversité) à cause des pratiques agricoles inadaptées, des systèmes de production destructeurs du milieu naturel (élevage extensif, monoculture) et récemment à cause de l'industrie extractive fort polluante fera l'objet d'un développement et d'une mise en œuvre plus judicieuse des politiques et stratégies.

### Objectif général

L'objectif global de l'IPE-Burkina est d'institutionnaliser l'intégration des liens Pauvreté - Environnement dans les processus de planification et de budgétisation aussi bien au niveau central que décentralisé en vue d'assurer le développement durable et une croissance pro - pauvre au Burkina. L'objectif global attendu du projet est donc : « les liens Pauvreté - Environnement sont mis en évidence dans les stratégies de développement au Burkina et l'intégration de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles dans les processus de planification, de suivi - évaluation et de budgétisation des actions de développement est institutionnalisée ».

### Objectifs spécifiques

#### Ils se résument en trois points:

- Renforcer et disséminer les connaissances spécifiques sur les liens entre pauvreté et environnement au Burkina Faso.

- Intégrer les liens pauvreté et environnement dans la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), les politiques sectorielles et la planification au niveau décentralisée et les mécanismes budgétaires associés.
- Renforcer les capacités nationales pour l'intégration des liens P-E et appui à la mise en place des cellules environnementales ministérielles, régionales et au niveau privé.

## Stratégie de réponse et axes d'intervention

L'IPE-Burkina Faso fait partie intégrante du processus d'élaboration et de mise en œuvre de la SCADD. Le projet collabore avec les groupes de travail sectoriels et les autres partenaires impliqués et cherche à aider au Burkina Faso à intégrer les liens Pauvreté- Environnement(P-E) dans le CSLP et autres politiques et stratégies de développement en fournissant :

- l'expertise technique sur les questions P-E,
- des analyses, études et notes synthétiques stratégiques permettant une meilleure compréhension des interactions entre la pauvreté et l'environnement par l'ensemble des décideurs et de la responsabilité de chacun des secteurs dans la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles,
- des outils et instruments, renforcement des capacités permettant d'assurer une meilleure intégration des questions P-E dans les processus de planification et de budgétisation et un meilleur suivi et évaluation des politiques mises en œuvre en terme d'impacts sur l'environnement et le bien être des populations,
- un appui technique pour la révision des objectifs environnementaux inscrits dans la SCADD et du cadre de suivi-évaluation par l'appui au développement d'indicateurs combinés pauvreté- environnement.

## Arrangements de gestion

L'IPE-Burkina est conçu pour être exécuté en trois phases: (i) une première phase préparatoire lancée depuis 2008 et qui a abouti à la formulation d'un document de projet signé avec les autorités nationales et d'une étude préliminaire sur les liens Pauvreté - Environnement (ii) une phase de mise en œuvre (2010-2011) qui se focalise plus spécifiquement sur l'information, le plaidoyer et l'intégration de l'environnement dans la SCADD et les politiques sectorielles et (iii) une dernière phase (qui sera développée suite à l'évaluation de la phase de mise en œuvre) qui focalisera sur le renforcement des capacités et l'accompagnement technique pour l'opérationnalisation de la SCADD et des stratégies sectorielles.

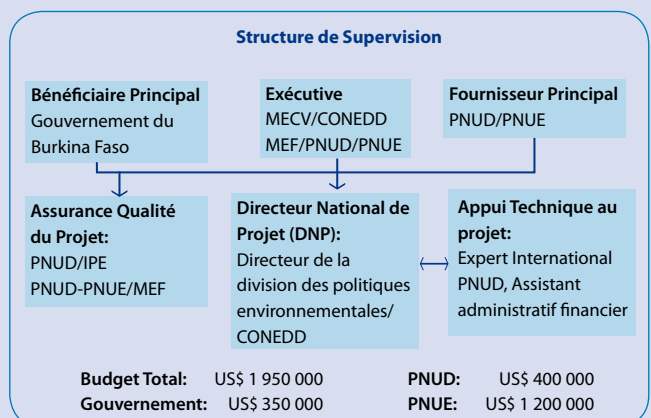
L'IPE-Burkina visera notamment à renforcer les liens et la collaboration entre le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV) notamment dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la SCADD et l'institutionnalisation de l'approche budget- programme au niveau sectoriel. Ainsi l'IPE-Burkina est co-piloté par le MECV et le MEF et est exécuté en étroite collaboration avec les Ministères sectoriels, les partenaires techniques et financiers, les institutions de recherche, la société civile et le secteur privé.

La coordination du projet est assurée par une cellule légère rattachée au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV) en étroite collaboration avec le Ministère de l'Economie et Finances(MEF). La cellule IPE est composée d'un coordinateur national et d'un(e) Assistant(e) chargé(e) de l'administration et des finances. Le gouvernement du Burkina Faso à travers le MECV fournit les locaux, et des équipements de première nécessité pour faciliter la mise en œuvre du projet. Un Comité National de Pilotage (CNP) du projet présidé par le MECV et MEF assure la supervision et la validation des activités du projet, en approuvant le plan d'action annuel du projet, en définissant les critères d'allocation et de « priorisation » des ressources financières disponibles annuellement et en appréciant la pertinence des activités. Le cadre d'arrangement de gestion se résume comme ci-dessous:

### Encadré n°1-Principales activités

Le projet a été lancé tout récemment en Août/Septembre dernier. Les quelques activités menées sont cependant d'ordre très stratégique. On pourrait entre autres citer:

1. Plusieurs études de diagnostic ayant permis la préparation du projet.
2. L'évaluation économique des coûts de la dégradation de l'environnement et de la mauvaise utilisation des ressources naturelles au Burkina Faso.
3. La formation des décideurs nationaux sur la Réforme Fiscale Environnementale(RFE).



**Directeur National du Projet**  
Rasmane Ouedraogo  
rasowat@yahoo.fr

**Contact UNDP**  
Clarisse Coulibaly  
Clarisse.coulibaly@undp.org

**Contact IPE Nairobi**  
Amath Pathe SENE  
Amath.sene@unpei.org

**UNDP-UNEP Poverty-Environment Initiative**  
P.O. Box 30552 (00100), Nairobi/Kenya  
Fax: + 254-20-7624525  
Email: facility.unpei@unpei.org  
www.unpei.org